



litige BDF véhicule en LOA

Par **keyser**, le **08/11/2021 à 22:42**

j'ai souscrit un location d'un véhicule en LOA par l'intermédiaire de mon organisme bancaire. Aujourd'hui la Banque de France exige que je rende le véhicule alors que je suis à jour de loyers.

Est-ce que la banque de France est en mesure de m'imposer de rendre le véhicule?

Je suis malade, et des problèmes de mobilité, j'ai une assistance respiratoire ... la liste peut être longue.

Ce véhicule est le seul moyen pour moi de pouvoir garder un lien avec l'extérieur, d'assurer mes déplacements pour aller notamment à mes rendez-vous hospitalier, de pouvoir faire mes courses etc... j'habite en campagne et pour moi less transports en commun ne me sont pas recommandé!

y'a t il un moyen de faire entendre au gestionnaire de la BDF l'importance et la nécessité car il ne s'agit pas de luxe

Merci de votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **09/11/2021 à 05:47**

BONJOUR (merci de respecter les CGU)

Que vous dit votre banque ?

Car il serait intéressant de connaître la raison de cette intervention de la BDF, dont ce n'est pas le rôle. Normalement, seul le prêteur est en droit de demander la restitution du véhicule en LOA, dans la mesure où vous n'en êtes pas propriétaire.

Auriez vous déposé un dossier de surendettement. ?

Par **P.M.**, le **09/11/2021 à 08:22**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez reçu une notification directe de la Banque de France de devoir rendre le véhicule ou si c'est ce que l'on vous dit...